



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Effets de la canicule

Question au Gouvernement n° 1588

Texte de la question

EFFETS DE LA CANICULE

Mme la présidente . La parole est à M. Jean-François Rousset.

M. Jean-François Rousset . Le groupe Ensemble pour la République s'associe aux hommages rendus à Béatrice Bellamy. Nous présentons nos sincères condoléances à sa famille, à ses proches, ainsi qu'à nos collègues du groupe Horizons & indépendants.

Madame la ministre de la santé, la France connaît une vague de chaleur brutale et soudaine. Météo France l'a confirmé : un record historique de température pour le mois de mai a été battu hier. Aujourd'hui, huit départements sont placés en vigilance orange dans l'Ouest du pays, et trente en vigilance jaune sur l'ensemble du territoire.

Ce qui frappe, c'est la nature de ces phénomènes : de telles températures auraient été jugées quasiment impossibles il y a trente ou quarante ans. Nous sommes face à des événements météorologiques d'un type nouveau, que le dérèglement climatique semble accélérer. Ces derniers jours, la chaleur aurait malheureusement déjà coûté la vie à sept de nos concitoyens, victimes de noyades ou d'accidents survenus lors d'événements sportifs.

Le gouvernement a demandé aux préfets d'appliquer des dispositifs de veille et d'accompagnement sanitaires pour l'ensemble des rassemblements organisés, en intérieur comme à l'extérieur. C'est une réponse concrète et immédiate, qui témoigne de la prise de conscience de la situation. Reste que ces épisodes ne sont plus exceptionnels et s'aggraveront très certainement d'année en année. L'État doit donc adapter ses dispositifs en profondeur et anticiper tous les scénarios.

Le déclenchement du plan Canicule ne devrait-il pas être désormais dicté par des critères météorologiques plutôt que par un calendrier figé, qui ne correspond plus à la réalité des épisodes que nous connaissons ? L'épisode actuel n'a-t-il pas été pris en compte un peu tardivement ? Comment le gouvernement assure-t-il le suivi et l'accompagnement des personnes vulnérables face à ces chaleurs ? Comment accompagner les organisateurs d'événements sportifs ? Faut-il envisager le maintien de ces événements lors de tels épisodes caniculaires ? (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe EPR.*)

Mme la présidente . La parole est à Mme la ministre de la santé, des familles, de l'autonomie et des personnes handicapées.

Mme Stéphanie Rist, *ministre de la santé, des familles, de l'autonomie et des personnes handicapées* . Dès l'annonce par Météo France d'une vigilance orange possible dans les jours suivants, l'État s'est organisé. Depuis la canicule de 2003, les choses sont désormais bien rodées : à chaque passage en vigilance, le centre de crise sanitaire du ministère de la santé s'organise en vue de mener deux actions.

D'abord, de la communication de prévention, qui a débuté dès vendredi dernier. Vous me pardonnerez de répéter les consignes, mais il faut le faire (*Brouhaha*) : boire de l'eau tout au long de la journée – tout le monde le sait, mais peu le font –, fermer les volets, être attentif à ses voisins et aux personnes fragiles, réduire l'activité sportive, manger léger mais manger (« Ah ! » sur plusieurs bancs du groupe RN), éviter la consommation d'alcool, et appeler le 15 en cas de sensation de malaise. Cette prévention est indispensable. Dès vendredi, nous avons communiqué pour ce qui relève des activités physiques et des risques de noyade avec ma collègue du ministère des sports et de la jeunesse Marina Ferrari ; et avec le ministre du travail s'agissant des accidents du travail liés à la chaleur.

Mme Danielle Simonnet. Rétablissez les CHSCT !

Mme Stéphanie Rist, ministre . En parallèle, le centre de crise coordonne des réunions interministérielles et des réunions quotidiennes avec les agences régionales de santé, les établissements de santé et médico-sociaux mais aussi, évidemment, avec Santé publique France et Météo France, ce qui nous permet d'adapter les mesures en fonction des prévisions.

Nous sommes au début d'une vague de chaleur exceptionnellement précoce. Je récapitule donc nos deux actions : messages de prévention et suivi interministériel. Le premier ministre tiendra prochainement une réunion sur le sujet. (*M. Pierre Cazeneuve applaudit.*)

M. Boris Vallaud . On se sent protégés !

Données clés

Auteur : [M. Jean-François Rousset](#)

Circonscription : Aveyron (3^e circonscription) - Ensemble pour la République

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1588

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Santé, familles, autonomie et personnes handicapées

Ministère attributaire : Santé, familles, autonomie et personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 mai 2026

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 27 mai 2026